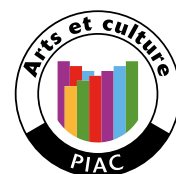




ÉTS

Le génie pour l'industrie



Appel à propositions

Programme de résidence artistique
2e édition

2026

**DATE LIMITE DE
CANDIDATURE :
9 OCTOBRE 2025**

Appel à propositions
Programme de résidence artistique 2026
Programme d'intégration des arts et de la culture
École de technologie supérieure
Montréal, Québec, Canada

Avertissement : ce document téléchargeable peut comporter des obstacles à l'accessibilité. Si vous souhaitez obtenir une version accessible de ce document, veuillez en faire la demande à equipeweb@etsmtl.ca

Sommaire

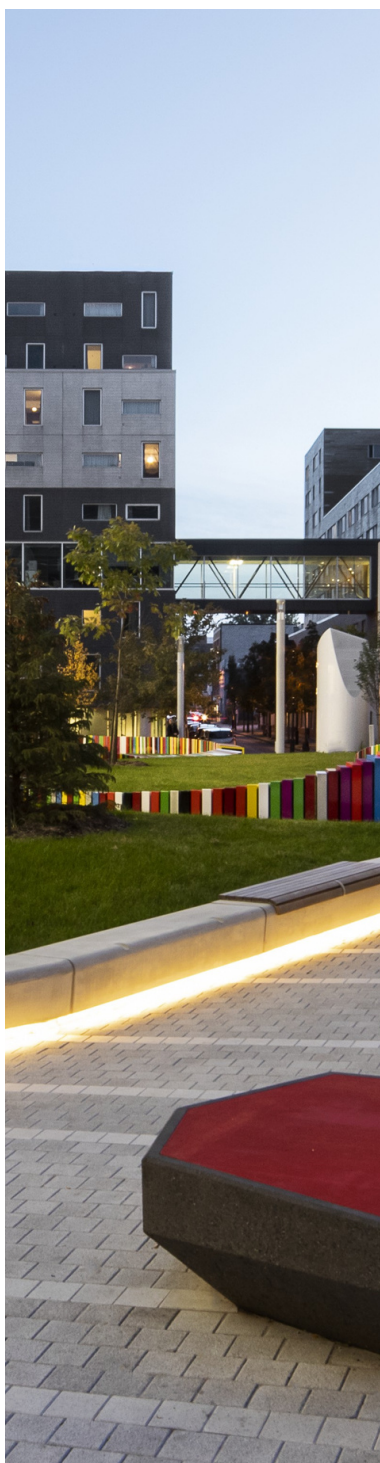
MISE EN CONTEXTE	-----	4
LA RÉSIDENCE EN BREF	-----	5
OBJECTIFS	-----	6
DÉTAILS DU PROGRAMME	-----	7
SOUTIEN OFFERT	-----	8
ADMISSIBILITÉ	-----	10
APPLICATION	-----	11
ÉVALUATION	-----	13
ÉVÉNEMENT D'INFORMATION ET DE MAILLAGE	-----	14
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	-----	15
À PROPOS DE L'ÉTS	-----	17
LE PIAC	-----	18
DOMAINES STRATÉGIQUES DE RECHERCHE DE L'ÉTS	-----	19
INFRASTRUCTURES DE L'ÉTS	-----	21



Mise en contexte



Dans le cadre du Programme d'intégration des arts et de la culture (PIAC), l'École de technologie supérieure (ÉTS) et son Bureau du Développement durable (BDD) lancent la deuxième édition du Programme de résidence artistique alliant arts et technologies.



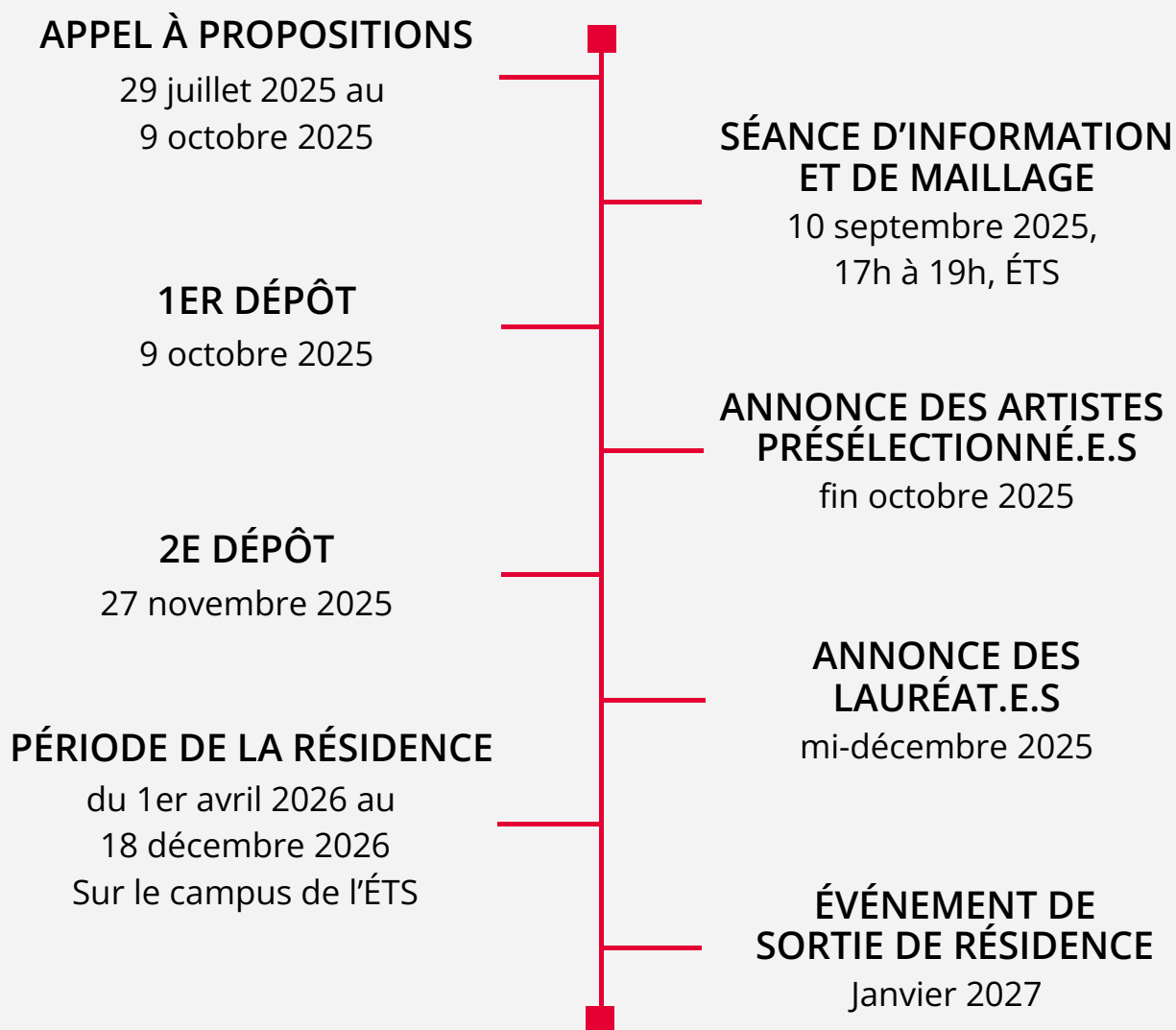
L'objectif de cette résidence est de faire naître des collaborations inédites entre la communauté de recherche de l'ÉTS, la population étudiante et les artistes à travers la réalisation d'une manifestation artistique. D'un côté, les chercheuses, chercheurs et leur groupe de recherche se verront exposés à des problématiques nouvelles qui leur permettront de repousser les limites de leurs recherches. De l'autre, les artistes auront accès à des technologies de pointe et à l'expertise scientifique requise pour mener à bien leur projet.

L'ÉTS est à la recherche d'artistes de toutes disciplines ayant une pratique professionnelle. Tous les types de pratiques artistiques sont les bienvenus (par exemple : arts visuels, arts vivants, arts médiatiques, arts numériques, arts interdisciplinaires, etc.). Le Programme de résidence artistique offre à deux lauréat.e.s (deux artistes et/ou collectifs d'artistes), l'occasion de mener un processus de recherche et création en étroite collaboration avec des chercheuses et chercheurs de l'ÉTS. La résidence aura lieu d'avril à décembre 2026.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement personnalisé du BDD ainsi que d'un espace de travail dans les locaux de l'ÉTS. En concertation avec les lauréat.e.s, un ou des événements ou interventions de médiation avec la communauté de l'ÉTS seront mis en place en cours de résidence. Les résultats des résidences seront présentés lors d'un événement public de sortie de résidence. Les artistes seront invités à y présenter leur démarche et leurs travaux. La forme de cette sortie peut être très variable, incluant, sans s'y limiter, une exposition, une performance ou la présentation d'une œuvre résolue.

La résidence en bref

QUELQUES DATES ...



CACHETS DE RÉSIDENCE :

**par artiste ou collectif d'artistes lauréat.e*

- Bourse de création : **15 000 \$**
- Fonds pour rémunérer des étudiant.e.s de l'ÉTS : jusqu'à **10 000 \$**
- Frais de production : jusqu'à **5 000 \$**

Objectifs



Favoriser les maillages et les collaborations entre les artistes, la communauté de recherche et la population étudiante de l'ÉTS.

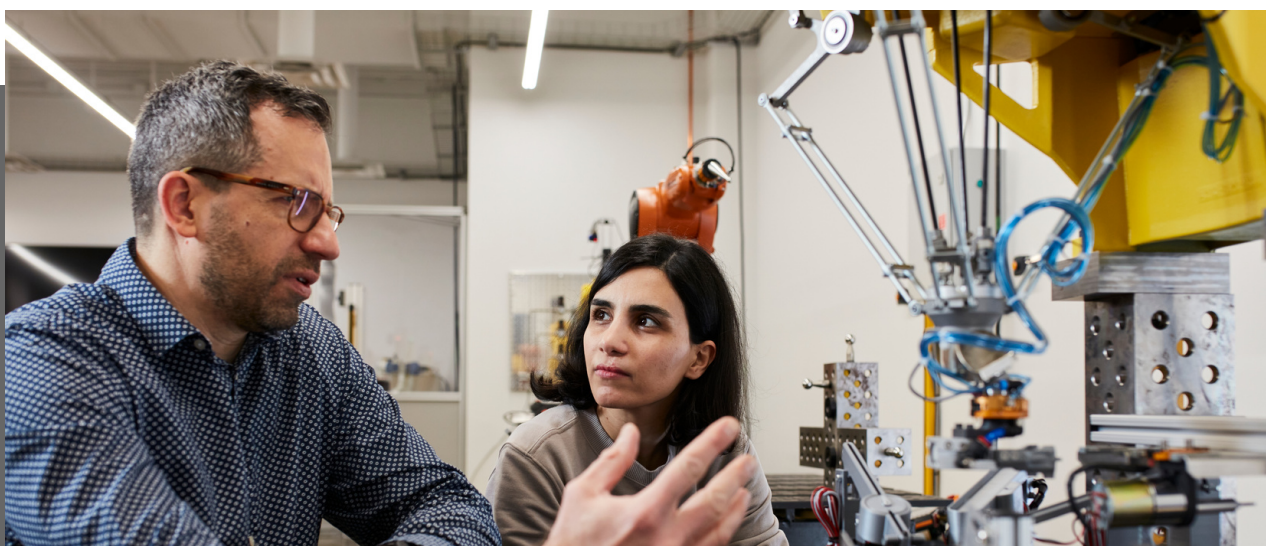
Offrir l'accès aux artistes à un espace d'expérimentation et à de l'équipement technologique de pointe.

Faciliter la recherche menant à la création d'une manifestation artistique en collaboration avec le corps professoral de l'ÉTS.

Résoudre les problèmes techniques liés à la production, à la fabrication, au design et/ou aux contraintes de matériaux qu'engendre le développement d'une manifestation artistique.

Exposer les chercheuses et chercheurs de l'ÉTS à des problématiques artistiques hors du cadre de leurs projets de recherche actuels.

**Les expertises et infrastructures de recherche disponibles à l'ÉTS sont décrites aux pages 19 à 22 du document.*



Détails du programme



Au cours de la résidence, l'artiste ou le collectif d'artistes travaillera en étroite collaboration avec un groupe de recherche de l'ÉTS.

- L'artiste ou le collectif d'artistes doit indiquer dans son dossier de candidature les chercheuses ou chercheurs avec lesquels il souhaite collaborer.
 - Il est fortement recommandé d'assister à la séance d'information et de maillage qui aura lieu le 10 septembre 2025. La séance vise à favoriser les rencontres et les discussions avec les chercheuses et chercheurs de l'ÉTS. (Voir les informations en p. 14)
- Une rencontre hebdomadaire avec le groupe de recherche est fortement recommandée.
- L'artiste ou le collectif d'artistes effectuera ses travaux dans les locaux de l'ÉTS. Il aura accès à un espace de travail lui étant réservé, incluant un espace d'entreposage. Il aura également accès aux laboratoires partagés du groupe de recherche et accès à des équipements technologiques de pointe.
- Une conversation continue entre l'artiste ou le collectif d'artistes et la communauté de l'ÉTS est souhaitée tout au long de la résidence
 - En concertation avec la ou le lauréat, différents événements ou interventions de médiation avec la communauté de l'ÉTS pourront être mis en place.
- À la mi-résidence, l'artiste ou le collectif d'artistes devra animer un événement public afin de présenter l'avancement de ses travaux à la communauté.
 - Par exemple : conférence, journée atelier ouvert, balado, vidéo, etc.
- Au terme de la résidence, le lauréat sera invité à préparer et à présenter au public son processus de création ainsi que les résultats de ses travaux lors d'un événement de sortie de résidence.
 - La forme de cet événement est à discuter avec l'artiste ou le collectif, elle pourrait par exemple prendre la forme d'une exposition ou d'une performance.
- L'artiste ou le collectif d'artistes devra remplir, conjointement avec les responsables du PIAC et le BDD, un court rapport de résidence.

Soutien offert



SOUTIEN FINANCIER

par artiste ou collectif d'artistes :

- Une bourse de création (montant forfaitaire) de 15 000\$
- Un budget pouvant atteindre 10 000\$ pour rémunérer des étudiant.e.s de l'ÉTS (sous approbation du ou de la chercheur.euse collaborateur.rice et du BDD)
- Un budget de production pouvant aller jusqu'à 5 000\$ (sous présentation de factures et approbation du BDD)
- Un abonnement au [FabLAB-LIFE](#),[☞] de l'ÉTS ainsi que le remboursement des consommables

**À noter que le Programme ne couvre pas les frais d'hébergement, de transport et de subsistance*

SOUTIEN PERSONNALISÉ

De la part des responsables du PIAC et du BDD :

- Soutien à la coordination artistique et logistique
- Accompagnement pour l'organisation et la diffusion de différents événements ou de demandes médias en cours de résidence
- Accompagnement pour l'organisation et la diffusion d'une activité en milieu de résidence et d'un événement de sortie de résidence.
- Accès au vaste réseau de partenaires de l'ÉTS

Accompagnement de la part de la communauté de recherche de l'ÉTS



ACCÈS AUX INSTALLATIONS DE L'ÉTS

- Accès à un espace de travail avec entreposage dans les locaux de l'ÉTS
- Accès à des équipements de fabrication, à des outils technologiques divers et à du personnel spécialisé
- Accès aux laboratoires partagés du groupe de recherche avec lequel l'artiste sera jumelé
- Accès au FabLAB-LIFE, à ses équipements et matériaux

“La résidence a fait évoluer mon travail et ma pratique et m'a permis d'activer la production d'une nouvelle oeuvre qui n'existait qu'à l'état de conceptualisation primaire avant la résidence.”

Simon Laroche, artiste interdisciplinaire,
résidence artistique 2024



Admissibilité



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ :

- Être une ou un artiste ou un collectif d'artistes ayant une pratique professionnelle
 - Être reconnu comme tel par ses pair.e.s
 - Avoir des diffusions d'œuvres à son actif
- Avoir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente
- Être domicilié sur le territoire de Montréal, ou du moins être en mesure de se déplacer à l'ÉTS fréquemment

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Avoir pris connaissance de la présentation des expertises et des installations de l'ÉTS (pages 19 à 22) afin de s'assurer de la faisabilité technique de son projet
- Être disponible et avoir une présence continue pour l'ensemble de la période de la résidence
- Avoir de l'intérêt ou de l'expérience en collaboration intersectorielle et s'engager à collaborer avec la communauté de recherche et la population étudiante de l'ÉTS.
- Avoir un intérêt marqué à travailler dans les locaux de l'ÉTS.
- Avoir un intérêt pour le travail mobilisant les technologies de pointe.
- S'engager à organiser, avec l'aide des responsables du PIAC et du BDD, au moins un événement de présentation des travaux au cours de la résidence ainsi qu'un événement de sortie de résidence
- S'engager à remplir un court rapport de résidence

La résidence s'adresse aux artistes et aux collectifs d'artistes de toutes disciplines ayant une pratique professionnelle.

**Incluant, sans s'y limiter, les arts visuels, les arts vivants, les arts médiatiques, les arts numériques, les arts interdisciplinaires.*

**Deux résidences artistiques seront attribuées à des artistes et/ou des collectifs. La capacité d'accueil étant tout de même limitée, seuls les collectifs de 5 membres ou moins sont admissibles.*



APPLICATION



1. APPEL À PROPOSITIONS

- Prendre connaissance des détails de l'Appel à propositions (p.7-8,15), des conditions d'admissibilité (p.10) et des critères d'évaluations (p.13)

2. MAILLAGE ARTISTES/ CHERCHEUR.EUSE.S

- Identifier les expertises scientifiques et techniques requises au projet
- Identifier le ou les chercheur.euse.s avec lesquels vous souhaitez collaborer
- Comment?
 - Participer à l'événement d'information et maillage du 10 septembre prochain (information en p.14)
 - Effectuer des recherches personnelles et communiquer directement avec les chercheur.euse.s
 - à partir des informations disponibles en p.19 à 21

3. PREMIER DÉPÔT (9 octobre 2025)

- Le premier dépôt de candidature est réalisé par les artistes/collectifs d'artistes exclusivement
- Remplir le formulaire en ligne suivant avant le **9 octobre 2025 à minuit** (UTC -4) : [**Formulaire de candidature**](#) ↗

Informations à fournir :

- Brève présentation de l'artiste ou du collectif d'artistes (*3000 caractères maximum*)
 - Démarche artistique, parcours, formation, etc.
- Résumé du projet proposé (*3000 caractères maximum*)
 - Description du processus artistique
- Identification des expertises scientifiques et techniques requises au projet (*1000 caractères maximum*)
- Identification du ou des chercheur.euse.s avec lesquels vous souhaitez collaborer

4. PRÉSÉLECTION

- À la suite de la réception des candidatures, chaque chercheuse et chercheur mentionné.e aura la possibilité de présélectionner deux candidat.e.s afin de procéder au 2e dépôt
- À la mi-octobre, la chargée de projet responsable du Programme de résidence artistique communiquera directement avec les artistes pour les informer de leur présélection ou non

**5. DEUXIÈME DÉPÔT -
COCANDIDATURE
(27 novembre 2025)**

- Le deuxième dépôt de candidature est réalisé conjointement par un.e chercheur.euse et un.e artiste/collectif d'artistes
- Un nouveau formulaire sera envoyé aux candidat.e.s présélectionné.e.s par la chargée de projet et devra être rempli en ligne avant le **27 novembre 2025 à minuit** (UTC -5)

Informations à fournir :

Présentation des cocandidat.e.s :

- Texte de présentation de l'artiste ou du collectif d'artistes (démarche artistique, parcours, formation, etc.) (3000 caractères maximum)
- Curriculum vitae du ou des artiste.s (Document PDF d'une page maximum par artiste)
- Portfolio de l'artiste ou du collectif (Document PDF pouvant comprendre : un maximum de 10 images et/ou les hyperliens vers de 2 à 5 extraits audio ou vidéo (5 minutes maximum par extrait) avec une liste descriptive)
- Texte de présentation du ou des chercheur.euse.s et de leurs expertises (1500 caractères maximum)

Motivation et proposition de projet :

- Lettre de motivation de l'artiste ou du collectif (3000 caractères maximum) démontrant:
 - L'intérêt à participer à une résidence à l'ÉTS
 - L'intérêt à travailler en collaboration avec le ou les chercheur.euse.s de l'ÉTS
 - En quoi cette résidence s'insère-t-elle dans votre démarche artistique et comment en bénéficierez-vous?
 - Comment le projet favoriserait-il l'engagement de la communauté de l'ÉTS ?
- Description du projet (3000 caractères maximum)
 - Description de la démarche artistique et scientifique du projet
 - Identification des expertises scientifiques et techniques requises au projet
- Échéancier des étapes de création et de production envisagées (1500 caractères maximum)
- Liste des besoins, des ressources étudiantes et des frais potentiels (1500 caractères maximum)
- À la suite de la réception des candidatures, celles-ci seront envoyées aux jurys qui sélectionneront deux projets lauréats (Les critères d'évaluations sont disponibles à la page suivante)

**6. DÉLIBÉRATION
DU JURY**

**7. ATTRIBUTION DE
DEUX RÉSIDENCES**

- L'annonce des résultats aura lieu à la mi-décembre 2025
- La résidence artistique aura lieu d'avril 2026 à décembre 2026



Évaluation

La sélection des deux projets lauréats sera faite par un jury composé de responsables du PIAC, de membres du milieu artistique et de membres de la communauté de recherche de l'ÉTS.

■ Critères d'évaluation :

- Qualité artistique
 - Qualité artistique du projet proposé
 - Qualité du travail artistique antérieur de l'artiste ou des membres du collectif
- Intérêt et pertinence du projet pour l'ÉTS et sa communauté de recherche
 - par exemple en terme de possibilité d'innovation technologique
- Possibilité réelle de collaboration avec les chercheurs et chercheuses de l'ÉTS
- Faisabilité du projet et réalisme de la proposition
- Démonstration de l'apport de la résidence et de l'ÉTS comme lieu d'accueil de résidence pour l'artiste ou le collectif d'artistes

Le cas échéant, les chercheuses et chercheurs de l'ÉTS seront consultés pour s'assurer de la faisabilité du projet

**L'ÉTS s'engage à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) dans toutes ses activités de recherche et à la grandeur de l'École. L'ÉTS invite les femmes, les personnes issues des minorités ethniques et visibles, les personnes en situation de handicap, les personnes autochtones et les personnes de la communauté LGBTQ2+ à présenter leur candidature.*

Événement d'information et de maillage



QUAND? 10 septembre 2025, de 17h00 à 19h00

OÙ? Salon des diplômés (E-2033), Maison des étudiants (Pavillon E),
École de technologie supérieure, Montréal, Québec, Canada

QUOI?

- Présentation du Programme de résidence artistique de l'ÉTS
- Séance Questions-Réponses
- Réseautage favorisant le maillage avec les chercheuses et chercheurs de l'ÉTS

Inscrivez-vous via le [formulaire suivant](#) 

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec la chargée de projet
(contact en p.23)



Informations supplémentaires



■ Droits d'auteur :

- L'artiste demeurera titulaire de ses droits d'auteur dans toutes les œuvres qu'il ou elle aura créées dans le cadre de la résidence.
- L'artiste accordera à l'ÉTS une licence non exclusive, perpétuelle, mondiale et irrévocable, lui permettant notamment de documenter et représenter le processus de création et les résultats de la résidence uniquement à des fins non commerciales.
- Toute utilisation par l'ÉTS des œuvres créées dans le cadre de la résidence autre que ce qui est couvert par cette licence fera l'objet d'une entente distincte entre l'ÉTS et le(s) artiste(s) concernés.
- L'artiste s'engage à faire mention de l'appui de l'ÉTS lors de toute utilisation ultérieure des œuvres créées (en tout ou en partie) dans le cadre de la résidence.

■ Présence attendue :

- L'objectif de la résidence est de sentir la présence des artistes sur le campus. Une conversation continue avec la communauté de l'ÉTS est souhaitée. Il est donc attendu que le lauréat ait une présence physique continue sur le site de l'ÉTS. Une présence à chaque semaine, d'au minimum un jour par semaine, est souhaitée.
- Nous comprenons que les artistes puissent avoir des semaines de vacances, des expositions, des spectacles, ou des projets à l'étranger prévus au cours de la période de la résidence. Nous nous engageons à être flexibles et accommodants à cet égard.

■ Critère de collaboration :

- Nous souhaitons réitérer l'importance de la collaboration dans ce programme de résidence. Il est fortement recommandé d'entamer rapidement un contact avec les chercheuses et chercheurs de l'ÉTS avec lesquels vous souhaitez collaborer.
- Advenant leur mention comme collaborateur envisagé, les chercheurs et chercheuses seront consultés pour s'assurer de leur intérêt réel pour le projet déposé et de la faisabilité de celui-ci.
- La séance d'information du 10 septembre permettra d'amorcer des maillages. Si vous ne pouvez pas être présent.e.s et/ou que vous souhaitez entrer en contact avec un membre de la communauté de recherche de l'ÉTS, vous pouvez soit les contacter directement en décrivant votre projet de résidence ou bien contacter la chargée de projet, Marie-Eve Bilodeau, pour un accompagnement.

■ Assurances :

- Les lauréat.e.s devront souscrire à une assurance responsabilité générale et civile d'un million de dollars (1 000 000\$) par événement pour la durée de la résidence.
- Si cette clause représente un enjeu pour le lauréat, des mesures de mitigation pourront être mises en place.



Le monde évolue, le génie contribue, l'ÉTS agit

« L'École de technologie supérieure a pour mission l'enseignement universitaire et la recherche pour contribuer au développement technologique et économique du Québec. En lien avec l'industrie, l'École place au cœur de ses actions l'enseignement coopératif, la recherche appliquée et le transfert technologique. »

À propos de l'ÉTS



L'ÉTS, ENGAGÉE À BÂTIR LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Fondée en 1974, l'École de technologie supérieure (ÉTS) est une institution phare du réseau de l'Université du Québec qui a pour mission le développement technologique et économique du Québec. Spécialisée en ingénierie appliquée, l'ÉTS forme 25 % des ingénieures et ingénieurs dans la province et

compte 11 000 étudiantes et étudiants. Elle occupe une place enviable en matière de diplomation et se classe au premier rang des facultés de génie au Québec et au 2e rang au Canada. Les ingénieures, ingénieurs, chercheuses et chercheurs qu'elle forme sont reconnus pour leur approche pratique et novatrice inégalée.

Grâce à la relation étroite que l'ÉTS entretient avec l'industrie et les organismes subventionnaires, les professeurs-chercheurs et les professeures-chercheuses mènent une multitude d'activités au sein de nombreux laboratoires, chaires et groupes de recherche de pointe. Ils contribuent ainsi significativement au progrès scientifique et à l'avancement de la productivité et de la compétitivité au Québec, tout en jouant un rôle essentiel dans la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

* tiré du site internet de l'ÉTS: <https://www.etsmtl.ca/a-propos/presentation>

FAIRE LA RECHERCHE AUTREMENT

À l'ÉTS, nous croyons que la recherche scientifique doit servir le bien commun. Nous croyons aussi que des conditions doivent être mises en place pour faciliter la circulation des savoirs entre les disciplines, mais aussi entre les personnes représentatives de notre société. C'est de cette façon que nous trouverons les meilleures idées.



* tiré du [Plan stratégique de la recherche 2022/2027](#)

Le PIAC



PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DE L'ÉTS

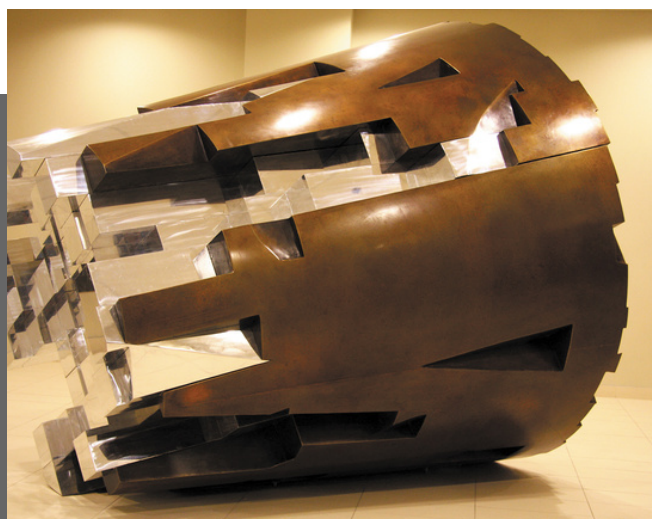
- Au printemps 2021, l'ÉTS a entamé une vaste démarche d'élaboration d'un Programme d'intégration des arts et de la culture, à la suite des recommandations issues des consultations tenues dans le cadre du Plan de développement urbanistique du campus.

Cette démarche, pilotée par le Bureau du développement durable, comprend un comité interne multipartite et fait appel à des partenaires externes avec lesquels l'École collabore pour rendre le campus plus agréable à vivre. Un des volets de ce programme portera sur les arts technologiques et l'ÉTS compte bien y apporter une contribution originale en tant qu'école de génie.

** tiré du site internet de l'École: <https://www.etsmtl.ca/ets/Developpement-durable/Piliers/Communautes>*



L'ÉTS possède une collection de 21 oeuvres d'art exposées dans les différents bâtiments du campus ou dans ses parcs



[Consultez le catalogue de la collection](#)

Domaines stratégiques de recherche de l'ÉTS



Informations tirées du [Plan stratégique de la recherche 2022/2027](#) ↗



MATÉRIAUX INNOVANTS ET FABRICATION AVANCÉE ↗

- Matériaux composites
- Procédés de fabrication
- Fabrication avancée
- Industrie 4.0
- Impression 3D
- Caractérisation des matériaux
- Électronique imprimable



INFRASTRUCTURES ET MILIEUX BÂTIS ↗

- Matériaux de construction
- Bâtiments intelligents
- Méthodes de construction
- Bâti immobilier modélisé (BIM)
- Construction durable
- Ville intelligente



TECHNOLOGIES POUR LA SANTÉ ↗

- Ingénierie biomédicale
- Biomécanique
- Traitement de signaux biologiques
- Imagerie médicale
- Médecine personnalisée
- Réadaptation
- Santé et sécurité
- Biomatériaux
- Entraînement sportif connecté
- Prévention des blessures



INGÉNIERIE QUANTIQUE ↗

- Dispositifs de communications quantiques
- Programmation et algorithmes pour ordinateurs quantiques,
- Cryptographie
- Calculateur



AÉRONAUTIQUE ET AÉROSPATIALE ↗

- Simulation et modélisation
- Aérodynamique
- Propulsion
- Dynamique de vol
- Avionique
- Simulateur de vol

Domaines stratégiques de recherche de l'ÉTS



Informations tirées du Plan stratégique de la recherche 2022/2027



SYSTÈMES INTELLIGENTS ET AUTONOMES ↗

Traitement et gestion des données
Robotique
Apprentissage machine
Intelligence artificielle
Vision par ordinateur
Modélisation



SYSTÈMES LOGICIELS, MULTIMÉDIA ET CYBERSÉCURITÉ ↗

Internet des objets
Conception et fabrication assistée par ordinateur
Interface homme-machine
Transformation numérique
Cybersécurité interactive
Réalité virtuelle et augmentée
Chaîne de blocs
Infonuagique
Informatique de périphérie



DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ↗

Énergies renouvelables
Environnement
Changements climatiques
Gestion de l'eau
Électrification des transports
Distribution et conversion de l'énergie
Cycle de vie



CAPTEURS, RÉSEAUX ET CONNECTIVITÉ ↗

Réseaux de communication
Systèmes cyberphysiques
Traitement des signaux numériques
Communications sans fil
Communications optiques
Industrie 4.0
Microsystèmes
Internet des objets

Infrastructures de l'ÉTS



INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE

Étant reconnue pour l'impact concret de sa recherche, l'ÉTS mise sur une infrastructure et des équipements de calibre mondial, afin de faire avancer les connaissances dans des domaines où l'innovation jouera un rôle central dans la société de demain. Ainsi, au cours des 5 dernières années, c'est plus de 60 millions de dollars qui ont été investis pour moderniser ses laboratoires et ses équipements de recherche.

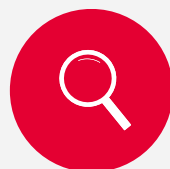
En plus de procurer un environnement de recherche stimulant, ces équipements permettent de valider des théories, de caractériser de nouveaux matériaux et des systèmes complexes, et de fabriquer des prototypes et de les tester dans un environnement réel. Certains ensembles d'équipement reproduisent, à plus petite échelle, des procédés industriels, contribuant ainsi à un transfert rapide et efficace de nos innovations. Enfin, de nombreux laboratoires vivants intègrent l'utilisateur au cœur même du processus d'innovation, afin que les technologies que l'ÉTS met au point soient adaptées à l'expérience des personnes auxquelles elles sont destinées.

* tiré du Plan stratégique de la recherche 2022/2027



Chaires, groupes et unités de recherche

L'École de technologie supérieure croit fermement que la recherche scientifique doit servir le bien commun. Avec près de 80 groupes se consacrant à la recherche, les possibilités de faire progresser la connaissance et d'améliorer la vie des gens sont infinies.



Bottin des chercheuses et chercheurs de l'ÉTS

Infrastructures de l'ÉTS



La bibliothèque de l'ÉTS

La bibliothèque est un lieu d'apprentissage dynamique qui veille à offrir des ressources et services innovants à la communauté de l'ÉTS. Ses espaces de travail sont variés, tout en confort et en fonctionnalité.

- Ouvrages de référence
- Espace de travail et postes informatiques
- Prêt audiovisuel et technologique



Le FabLAB-LIFE

Un abonnement au FabLAB-LIFE de l'ÉTS est offert au lauréat pour la durée de la résidence. Le FabLAB-LIFE est un laboratoire qui met à la disposition de la communauté de l'ÉTS des équipements et des matériaux d'usinage.

Des formations sont disponibles en ligne pour chacun des équipements. Elles sont obligatoires et outilleront les artistes pour l'utilisation des machineries. Un superviseur est sur place en tout temps lors des heures d'ouverture pour accompagner les utilisateurs.

ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES:

- Banc de meules
- Découpeuse laser
- Fraiseuses
- Imprimantes 3D
- Imprimante PCB
- Perceuse à colonne
- Scies à ruban, verticale et horizontale
- Tour conventionnel
- Outils à main et électriques de base
- Poste électronique

MATÉRIAUX DISPONIBLES:

- Filament à impression 3D
- Bois
- Acrylique
- Métaux
- Électronique
- Substrat PCB



Le génie pour l'industrie

ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE

Université du Québec

Appel à propositions

Programme de résidence artistique
2e édition

2026

CONTACT : MARIE-EVE BILODEAU

Chargée de projet - Programme de résidence artistique
Programme d'intégration des arts et de la culture (PIAC)
École de technologie supérieure

marie-eve.bilodeau.1@etsmtl.net
514.831.5801